



DCM PRATERIO®

Prairies

Composition

49 %	<i>Lolium perenne diploid</i> - Ray-grass anglais
25 %	<i>Lolium perenne tetraploid</i> - Ray-grass anglais
13 %	<i>Phleum pratense</i> - Fléole des prés
10 %	<i>Festuca pratensis</i> - Fétuque des prés
3 %	<i>Poa pratensis</i> - Pâturin des prés

DCM se réserve le droit de modifier la composition des mélanges par des variétés équivalentes, en fonction de la disponibilité des variétés.



Caractéristiques

- mélange à base de variétés d'herbes appétentes pour vos animaux domestiques : chevaux, moutons, ânes, chèvres, poules, etc.
- grâce à la teneur élevée en ray-grass anglais, les semences germent vite et le gazon se densifie rapidement, ce qui réduit le risque de mauvaises herbes
- contient différents types de ray-grass anglais pour une croissance continue pendant toute l'année ; vous pouvez ainsi déterminer la période de pâturage ou de fauche (pour la fenaison, le pré-séchage ou l'ensilage)
- les variétés tétraploïdes sont plus appétentes pendant les mois d'été (plus de sève et plus de sucres)
- les variétés diploïdes conviennent mieux à la fenaison et permettent de réduire le risque de mauvaises herbes
- contient de la fléole des prés (Timothée) et de la fétuque des prés, des variétés appétentes qui supportent bien les tontes
- contient du pâturin des prés pour une bonne tolérance au piétinement
- convient à tous les types de sol, y compris les sols secs et sablonneux et les sols très humides
- fertilisé correctement, ce gazon garde sa couleur vert foncé tant en été qu'en hiver
- peut également être utilisé pour sursemer les zones dégarnies dans les prairies existantes

Emballage

sacs de 15 kg – 42 sacs/euro palette (= 630 kg)





DCM PRATERIO®

Prairies

Période d'application

 période de semis idéale



Dose

nouveau semis1 – 1,5 kg/100 m²

Utilisation

- Enlevez l'ancien gazon, les mauvaises herbes, les pierres, etc. et bêchez ou fraisez le sol (jusqu'à 30 cm de profondeur).
- Épandez le DCM COPRON ou le FUMIER SÉCHÉ DE VACHE DCM comme fumure de fond et pour améliorer la structure du sol. Enfouissez-le au râteau jusqu'à 5 à 10 cm de profondeur et égalisez le sol en roulant.
- Semez par temps sans vent, sur un sol légèrement humide.
- Semez la moitié de la dose dans le sens de la longueur et l'autre moitié dans le sens de la largeur et enfouissez légèrement les semences au râteau (max. 1,5 cm).
- Roulez ou tassez bien et maintenez le sol humide jusqu'à la levée.
- Attendez que l'herbe ait atteint une hauteur de 10 cm avant de tondre. Faites seulement paître les animaux après la première tonte.

Conseils

- Après la levée, fertilisez avec DCM VEGA-MIX, un engrais équilibré pour une croissance continue et régulière des prairies.
- Tondre la prairie une fois par an, de préférence par temps sec, permet de conserver les types d'herbes dures et d'éviter les endroits à haute concentration de fumier et les infestations de vers.
- Les animaux ne pâturent pas aux endroits à haute concentration de fumier. De ce fait, la hauteur de l'herbe peut y être très élevée. En coupant les pointes dures de l'herbe, les animaux pâtureront à nouveau à ces endroits.
- Chaulez votre prairie chaque année avec le CALCAIRE VERT® DCM pour contrecarrer l'acidification naturelle. N'oubliez pas non plus d'aérer votre prairie annuellement.

Les produits DCM sont conformes aux données indiquées sur leur emballage et/ou la fiche technique et sont entièrement traçables. Les conseils sur les produits sont fournis à titre indicatif uniquement et n'entraînent aucun engagement ou accord. Le mode d'emploi est basé sur plusieurs années d'expérience pratique et de recherche. Chaque plante et chaque système de culture a ses propres besoins. Le moment de l'application, le type de sol/substrat et les normes réglementaires sont également importants pour déterminer la dose nécessaire. Il est conseillé (bonne pratique) de tester préalablement toute nouvelle application de produit à petite échelle. DCM décline toute responsabilité pour les dommages indirects résultant de l'utilisation de ses produits.

FICHE TECHNIQUE POUR LA BELGIQUE – BEFR – DBOE - 220208